

Un conflit à résoudre ?

La médiation est-elle faite pour vous ?

Répondez à ce questionnaire de manière spontanée. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse et vous saurez si la médiation peut être une option pour vous.



1. Quel est le type de votre conflit ?

- Avec un voisin (nuisance, bornage, conflit de voisinage...)
 - Avec un membre de ma famille (divorce, héritage, pension alimentaire...)
 - Avec mon ex-conjoint au sujet de nos enfants
 - Avec mon employeur ou un collègue
 - Avec mon propriétaire ou mon locataire
 - Avec une administration ou un service public
 - Autre
 - Je ne sais pas vraiment

2. Avez-vous encore un minimum de dialogue avec l'autre personne ?

- Oui, on se parle encore un peu
 - Non, mais je pense qu'un tiers pourrait nous aider à le rétablir
 - Non, pas du tout – on refuse tout contact
 - Je ne sais pas

3. Cherchez-vous une solution rapide et moins coûteuse qu'un procès ?

- Oui, clairement
 - Peu importe le temps ou le coût
 - Je ne sais pas

4. Souhaitez-vous garder le contrôle sur la solution ou la laisser à un juge ?

- Oui, je suis prêt à discuter et décider avec l'autre
 - Non, je préfère qu'un juge prenne la décision à notre place
 - Je ne sais pas

Résultats et interprétation

Vous obtenez une majorité de réponses "Oui" : La médiation semble adaptée à votre situation. Vous pouvez envisager une rencontre avec un médiateur.

Vous obtenez au moins deux "Je ne sais pas" : Prenez le temps d'en parler avec un professionnel (Centre de justice amiable de Nice, greffier, avocat, CDAD06, juriste). Ils peuvent vous orienter.

Vous obtenez une majorité de "Non" : La médiation ne sera peut-être pas efficace dans votre cas pour le moment, mais vous pouvez vous faire accompagner pour voir si une évolution est possible.

N'hésitez pas à prendre un rendez-vous offert sur cja@barreaudenice.com ou au 04 93 92 36 06